



Permis de conduire étranger

Par **bobo2011**, le **22/06/2016** à **17:25**

bonjour les amis!je viens d'intégrer le forum et j'espère trouver les réponses à mes inquiétudes.merci

cela étant,je suis entré en France entant que étudiant avec un permis bien sur étranger.après mes études, je viens de changer mon statut d'étudiant à salarié il ya deux mois (par une note administrative envoyée par le préfecture via mon employeur en attendant mon nouveau titre de séjour).

question:

1-est ce que je peux déjà faire la demande afin de changer mon permis?

2-c'est apres combien de temps que je pourrais recevoir mon nouveau titre de séjour?

cordialement.merci